

précisant qu'il n'avait pas l'intention de paralyser l'étude du bill.

● (1610)

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je veux simplement faire une mise au point. La Chambre, hier, n'a donné aucun ordre semblable. J'ai bien étudié le compte rendu. Le seul ordre donné, ce fut celui de Votre Honneur pour faire rejeter un article et réimprimer le bill. En dehors de cela, la Chambre n'a donné aucun ordre.

**M. l'Orateur:** Je n'ai pas dit que je l'avais ordonné. J'ai dit que, quand j'ai donné l'ordre, c'était en pensant que la Chambre, non le gouvernement, avait le pouvoir de présenter des amendements à l'étape voulue de l'étude du bill pour faire concorder les deux versions. Je m'en tiens à cela. Je n'ai pas dit que je l'avais ordonné; je me suis borné à dire qu'à mon sens, un amendement serait présenté à l'étape du comité, ou à l'étape voulue, et ce sont les termes dont je me suis servi.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je veux tout simplement demander que vous reconnaissiez que c'est un vice de forme, et non une coquille typographique.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Grenville-Carleton (M. Baker).

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, peut-être l'incident qui vient de se produire montre à quel point ce bill a subi de tortures depuis un certain temps, et à quel point il en infligera au public canadien maintenant. Il est peut-être révélateur que cela arrive au moment où le bill a connu ces péripéties; peut-être est-ce un signe du Tout-Puissant que le gouvernement devrait reconsidérer le bill.

On a raison de dire que le sort lamentable que connaît ce bill, la grande difficulté qu'éprouvent le ministre des Finances (M. Turner) et certains ministériels à avaler cette mesure législative ont été bien décrits dans le *Globe and Mail* le lendemain du budget. On y qualifiait le budget de cruel, et ce bill est le plus cruel des bills découlant de ce budget. Ce n'est qu'un autre exemple des maladresses et des gaucheries du gouvernement. Nous en avons eu un autre exemple cet après-midi en voyant le revirement du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald). Il a reconnu que le gouvernement s'est dépatouillé tant bien que mal de crise en crise, évitant les problèmes au lieu d'y faire face. Et lorsqu'il n'a plus le choix et qu'il est obligé d'affronter ces problèmes, alors il se contredit. C'est ce qui s'est passé avec tout le programme économique de notre gouvernement.

Nous constatons maintenant que le coût de la vie augmente tous les mois avec une régularité exaspérante. Nous

#### *Taxe d'accise—Loi*

constatons que les prix alimentaires augmentent—la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires ayant prévu une augmentation de 12 p. 100; nous voyons cette nouvelle taxe alourdir le coût des transports au Canada et augmenter les frais industriels; si nous regardons la Colombie-Britannique, nous constatons que la moitié de sa population active est en grève, ce qui porte un coup dur au principe de la négociation collective au Canada; lorsque nous regardons vers l'Est, nous constatons que le taux de chômage a atteint 17 p. 100 à Terre-Neuve; enfin, hier, nous avons appris que presque 12 p. 100 de la population active de moins de 25 ans était en chômage.

Dans cette pagaille due en partie à l'inflation, mais surtout au fait que le gouvernement a été incapable de maîtriser cette inflation, on nous catapulte ce bill qui, à lui seul et selon les estimations les plus prudentes, entraînera une hausse de l'inflation d'un point et demi. Ce bill est un bill antisocial qui n'a été soutenu par aucun ministériel à la Chambre ou à l'extérieur de la Chambre. La seule personne qui, à ma connaissance, en ait pris la défense était un député à l'Assemblée de l'Ontario, le député de Carleton-Est, qui estimait que c'était un bill formidable. Ce député, c'est notre arme secrète pour les prochaines élections dans cette région. En fait, ce bill frappe tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, et les frappe durement. C'est une mesure aussi rétrograde qu'une taxe de vente, c'est une mesure fiscale lamentable, honteuse et sinistre.

**Une voix:** Parfaitement!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Pas un seul des membres du parti d'en face, à l'exception de ce pauvre ministre des Finances, n'est prêt à en prendre la défense. La taxe de 10 cents par gallon est une taxe qui frappe un groupe limité de Canadiens—et qui leur fait porter tout le poids d'un problème national. C'est en ce sens une erreur et une mesure discriminatoire. Elle frappe les gens qui ont besoin de leur automobile pour aller au travail, qui ne peuvent pas utiliser leur voiture à des fins lucratives, et qui ne peuvent pas la remplacer par un moyen de transport en commun. Voilà ce qui ne va pas avec ce bill.

C'est à cause du principe faux et discriminatoire dont s'inspire le projet de loi que le chef de l'opposition (M. Stanfield) a présenté à juste titre un amendement qui renverrait le bill à six mois, allégeant ainsi le fardeau des contribuables. Il soulagerait ceux qui exploitent une entreprise touristique et ceux qui n'ont pas d'autre moyen de transport à leur disposition, en permettant notamment au gouvernement et au ministre des Finances de revoir la situation qu'ils voulaient imposer aux Canadiens. C'est la raison pour laquelle cet amendement a été présenté, monsieur l'Orateur, et nous avons l'intention de nous opposer de toutes nos forces à cet inique projet de loi.